



Chers amis,

N° 1 – Septembre-octobre 2019

Permettez-moi de commencer ces premières lignes par les dernières que j'avais écrites au terme de onze années de ministère à l'Immaculée Conception de Versailles. "La Providence de Dieu est bonne et demande à chacun d'entre nous, selon son état de vie de porter fleur et fruit où nous sommes plantés ! *Florebo quocumque ferar...* " *L'Eternel est celui qui te garde, l'Eternel est ton ombre protectrice, il se tient à ta droite. L'Eternel te gardera de tout mal, il gardera ta vie. L'Eternel gardera ton départ et ton arrivée dès maintenant et pour toujours.*" Psaume 121. " La première des grâces est de pouvoir vivre en communauté avec l'abbé Perret, ordonné en 2016. Nous nous aiderons mutuellement pour être à votre service et accomplir ensemble, au mieux, ce bout de chemin vers le Ciel.

Je souhaite sincèrement que les liens de confiance se créent entre nous, car nous sommes unis par la même foi, et que cela se concrétise dans la franchise, la simplicité et un véritable esprit de service. Ce bulletin de la maison permettra de communiquer clairement mais aussi de signifier ce lien. Tous les offices en commun seront offerts à vos intentions afin que pour vous, personnellement et dans vos familles, "Sur toutes choses, ... que Dieu soit le mieux aimé". Avec l'assurance de mon dévouement sacerdotal. Abbé Vianney Le Roux FSSP

- Contacts -

Abbé Vianney Le Roux, FSSP
Supérieur de maison et desservant
lerouxdouarec@gmail.com
06 42 57 41 82

Abbé Cyrille Perret, FSSP
Prêtre en résidence
abcyrilleperret@gmail.com
06 72 54 62 62

Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre

Maison Saint Lidoire - 13 rue Blanqui – 37000 Tours

Tél : 09 73 20 84 17 ou www.fssp-tours.fr

Eglise Saint-Pierre-Ville

2 rue Avisseau – 37000 Tours

Eglise desservie par les prêtres de la FSSP sous la responsabilité du curé de la
Paroisse Cathédrale Saint Maurice, le Père François du Sartel
Possibilité importante de parking au 14 rue René de Prie

Messes et confessions (Période scolaire)	Messes et confessions (Vacances)
Dimanche - 9h15-9h45 : Confessions - 10h15 : Grand'messe Lundi - 18h30 : Confessions - 19h : messe basse Mardi - 18h30 : Confessions - 19h : messe basse Mercredi - 6h45 : messe basse - 18h30 : Confessions - 19h : messe basse Jeudi - 9h : messe basse - 10h-11h45 : Confessions Vendredi - 9h : messe basse - 18h30 : Confessions - 19h : messe basse 1 ^{er} vendredi du mois - 19h30 : Confessions - 20h : messe Samedi - 10h-10h50 : Confessions - 11h : messe basse	Dimanche - 9h15-9h45 : Confessions - 10h15 : Grand'messe Lundi - 18h30 : Confessions - 19h : messe basse Mardi - 9h : messe basse Mercredi - 18h30 : Confessions - 19h : messe basse Jeudi - 9h : messe basse Vendredi - 18h30 : Confessions - 19h : messe basse Samedi - 10h-10h45 : Confessions - 11h : messe basse Il y aura des horaires spécifiques pour les messes en semaine durant une partie de l'été.

Adorations & confessions (Période scolaire)

Jeudi : 9h45 à 11h45

1^{er} vendredi du mois de 21h30 à Minuit : 4 octobre, 6 décembre, 7 février, 6 mars, 3 avril, 1^{er} mai, 6 juin.

Offices liturgiques (Période scolaire)

Laudes : Mercredi à 7h45

Prime : Jeudi à 8h45

Sexte : Mercredi, jeudi et vendredi à 12h

Catéchismes (Période scolaire)

Primaires (2 * 4 groupes : GS, CP, CE et CM) – mercredi 10h-11h et 17h-18h

Collégiens (2 groupes : 6^e-5^e et 4^e-3^e) – mardi 17h30-18h30

Lycéens – 2 vendredis par mois (1^{er} et 3^{ème}) – 19h30-22h30 : 27 septembre, 4 octobre, 18 octobre.

Caté-Calé#Tours

Pour les étudiants, formation et amitié, 1 mardi soir par mois, informations à venir... Première date : 15 octobre.

Ordo du mois de septembre

D 1^{er} – 12^e dim. après Pentecôte

L 2 – St Etienne

M 3 – St Pie X

M 4 – de la Férie

J 5 – St Laurent Justinien

V 6 – Férie

S 7 – de la Sainte Vierge

D 8 – 13^e dim. après la Pentecôte

L 9 – Férie

M 10 – St Nicolas de Tolentino

M 11 – Férie

J 12 – Saint Nom de Marie

V 13 – Férie

S 14 – Exaltation de la Ste Croix

D 15 – 14^e dim. après la Pentecôte

L 16 – Sts Corneille et Cyprien

M 17 – Férie

M 18 – Quatre-Temps

J 19 – Sts Janvier et compagnons

V 20 – Quatre-Temps

S 21 – Quatre-Temps

D 22 – 15^e dim. après Pentecôte

L 23 – St Lin

M 24 – Férie

M 25 – Férie

J 26 – Férie

V 27 – Sts Côme et Damien

S 28 – St Wenceslas

D 29 – Dédicace de Saint Michel

L 30 – St Jérôme

M 1^{er} – Férie

M 2 – Sts Anges Gardiens

J 3 – Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus

V 4 – St François

S 5 – de la Sainte Vierge

D 6 – 17^e dim. après Pentecôte

Intentions de messes : Par décision de la CEF, le montant proposé pour un honoraire de messe est de 17€, 170€ pour une neuvaine, 565€ pour un trentain.

Ordo du mois d'octobre

D 6 – 17^e dim. après Pentecôte

L 7 – ND du Rosaire

M 8 – Ste Brigitte de Suède

M 9 – St Jean Leonardi

J 10 – St François Borgia

V 11 – Maternité de la Sainte Vierge

S 12 – de la Sainte Vierge

D 13 – 8^e dim. après Pentecôte

L 14 – St Callixte 1^{er}

M 15 – Ste Thérèse d'Avila

M 16 – Ste Hedwige

J 17 – Ste Marguerite-Marie

V 18 – St Luc

S 19 – St Pierre d'Alcantara

D 20 – 19^e dim. après Pentecôte

L 21 – Férie

M 22 – Férie

M 23 – St Antoine-Marie Claret

J 24 – St Raphaël

V 25 – Férie

S 26 – de la Sainte Vierge

D 27 – Christ Roi

L 28 – Sts Simon et Jude

M 29 – Férie

M 30 – Férie

J 31 – Férie

V 1^{er} – Toussaint

S 2 – Com. des âmes des défunts

D 3 – 21^e dim. après Pentecôte

L 4 – St Charles Borromée

M 5 – Férie

M 6 – Férie

J 7 – Férie

V 8 – Férie

S 9 – Dédicace du Latran

D 10 – 22^e dim. après Pentecôte

Annonces

Groupe de foyers – Vous voulez intégrer un des trois groupes existant (dont deux groupes Domus Christiani ? Vous pouvez contacter l'abbé Le Roux

Servants de l'autel – contactez l'abbé Le Roux pour l'inscription. Les principes :

- Une répétition un samedi après-midi par période scolaire
- Des activités ponctuelles pour les servants de l'autel soit dans la suite des répétitions (petit topo, goûter, jeux), soit de manière spécifique (sortie...)
- Un tableau avec les tours de service selon les présences par période scolaire

Catéchisme – En raison de l'inauguration des salles paroissiales le 20 septembre, les cours commenceront les 24, 25 et 27 septembre. Il est toujours possible de s'inscrire, même en cours d'année, en contactant l'abbé Le Roux.

APPEL URGENT – Toutes les “bonnes et nouvelles volontés” sont les bienvenues pour constituer ou renforcer différentes services, en particulier :

- “Panier des abbés” : participation efficace à la bonne santé des prêtres... préparation d'un déjeuner simple pour 2 ou 3 jours en semaine. Toutes les bonnes volontés peuvent contacter Pascale Rochefort (06 61 92 55 64). L'idéal serait de lancer cette organisation au retour des vacances de la Toussaint.
- Fleurs : François et Catherine Lagrange (lagcat@hotmail.fr)
- Ménage de l'église : constitution d'une équipe pour nettoyer l'église de manière régulière, une fois par mois serait bien, avec des ménages plus complets avant les fêtes. Contacter l'abbé Le Roux.
- Chorale de la messe chantée de 10h15 : Bernard Lauzier (bernard.lauzier@wanadoo.fr) et abbé Cyrille Perret.
- Chorale des enfants : Sarah Panel (sarah.m.e.panel@gmail.com). Répétition le samedi matin de 10h30 à 12h.

Baptême – Angelina Niatel le 10 août

Mariage – Joseph Davost et Alice de Saint-Séran le 17 août à Notre-Dame La Riche.

Obsèques – Paul Letort le 14 août à St-Pierre-Ville, Claudie Dousset le 4 septembre à Saint-Hilaire de Loudun, François Sidos le 7 septembre à St-Pierre-Ville

Agenda

- 2-8 septembre : visite de l'abbé Bizard
- 8-13 septembre : retraite annuelle de l'abbé Perret
- 17 septembre : soirée pour les étudiants à la maison Saint-Lidoire
- 21 septembre : 10h, répétition pour apprendre aux adultes servir la messe basse
- 2-3 octobre : visite de l'abbé Komorowski, supérieur général
- 5 octobre : pèlerinage de rentrée des groupes Domus à l'Île Bouchard
- 15 octobre : Caté-Calé pour les étudiants
- 19-20 octobre : Colloque sur *Sainte Marie de l'Incarnation* et bénédiction de la statue à l'église. La messe du dimanche sera célébrée par l'abbé Cuchet.
- 22-25 octobre : session des prêtres FSSP à Sées.
- 2 novembre : messes à 8h, 9h et 11h.